

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 30-31

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

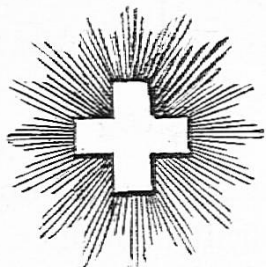
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^{os} 30-31
Série B



LAUSANNE

4 août 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *A propos d'une critique du cours de langue française (Suite).* — *Cours de gymnastique et jeux en plein air.* — *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Pour les petits.* — *Récitation.* — *Rédaction-Composition.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Comptabilité.* — *Arithmétique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande et les présidents des sections cantonales étaient réunis à Lausanne, le lundi 16 juillet 1917, sous la présidence de M. Fritz Hoffmann.

La question du Congrès vint d'abord en discussion. Convient-il de l'organiser ou devons-nous en envisager le renvoi ? Le Bureau, dans sa séance du 17 juin, s'était rallié à l'unanimité à cette seconde éventualité. Les présidents des sections cantonales, MM. Gaudin et Hochstaetter de Genève (ce dernier remplaçant M. Claparède, empêché), M. Ernest Visinand au nom du comité vaudois et M. Albert Baumgartner au nom de la section jurassienne nous apportent tour à tour leur adhésion au préavis du Bureau.

Le Comité central, consulté par circulaire, décidera en dernier ressort. Il reste bien entendu qu'une séance du dit comité sera, conformément à nos statuts, convoquée en 1918.

A propos d'un article récent de *l'Éducateur* intitulé « La Curée », M. Briod expose la situation difficile des employés et fonctionnaires à traitement fixe pour lesquels la période que nous traversons est particulièrement angoissante. Placés entre les deux catégories des bénéficiaires du nouvel état de choses et de ceux auxquels l'Etat vient en aide en prenant à sa charge le renchérissement

des denrées essentielles, les membres du corps enseignant, comme tous les fonctionnaires à traitement fixe, doivent assurer leur existence avec un salaire, qui logiquement, devrait être près du double de ce qu'il était il y a cinq ans.

M. Briod, en résumé, préconise une affiliation à l'Association suisse des fonctionnaires et employés à traitement fixe. Ce nouveau groupement dont les bases ont été jetées à Zurich le 16 juin 1917 aura pour mission de défendre nos intérêts de consommateurs par tous les moyens légaux. Après avoir entendu M. Julien Magnin, de Lausanne, qui assista à la réunion de Zurich, la conclusion suivante est votée :

Le Bureau de la Société pédagogique romande prie les sections cantonales de bien vouloir délibérer sur l'opportunité d'adhérer à l'Association nouvelle dans le but d'organiser les fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe de toute la Suisse en une fédération puissante pour la défense de leurs intérêts.

Faisant toutes réserves, si cette association venait à se placer au point de vue politique, chose improbable, il recommande chaleureusement cette initiative qui pourra être mise en discussion dès que l'avant-projet de statuts aura été traduit en langue française.

Persuadé, qu'ici, comme en toute chose, l'union fait la force, il attend avec confiance le vote des sections cantonales.

Décision est ensuite prise de prolonger le délai pour l'envoi des rapports : sur la réorganisation de *l'Éducateur* jusqu'au 1^{er} octobre 1917 ; sur les questions mises à l'étude pour le prochain Congrès jusqu'au 1^{er} février 1918.

La Commission de lecture réunie le même jour a constitué son comité et a mis à l'étude un projet de règlement intérieur qui sera soumis ultérieurement à la ratification du Bureau.

W. BRANDT.

A PROPOS D'UNE CRITIQUE DU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

par Ch. Vignier et quelques collaborateurs. (Suite¹.)

Il est temps de passer aux critiques de *forme*. Pour être moins acerbes, elles sont absolument déconcertantes. Écoutez donc :

Après avoir reconnu que le nouveau cours de langue constitue une intelligente

¹ Voir la première partie de cet article dans le n° 29, série A, de *l'Éducateur*.

application de la méthode inductive d'enseignement de la langue maternelle, M. l'ancien inspecteur Oberson dit :

« Nous ne saurions louer au même degré la conception des premiers éléments de l'enseignement de la proposition et de la syntaxe, soit des mots, soit des propositions. Il y aurait ici bien des réserves à faire qui n'échapperont pas aux maîtres quelque peu initiés aux difficultés des débuts de cet enseignement. A ce point de vue, il y a certainement moyen de trouver mieux et nous connaissons des maîtres qui, livrés à leur propre initiative et guidés par leur expérience personnelle, ont donné, chez nous, cet enseignement des éléments de la proposition et de la syntaxe d'une façon beaucoup plus heureuse, parce que plus en harmonie avec le degré de développement des élèves du cours moyen. Nous sommes persuadé que les hommes d'école chargés de la revision des appendices grammaticaux de nos livres et des exercices de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe trouveront mieux : ce n'est pas difficile. »

Mais alors, Monsieur l'ancien inspecteur scolaire, pourquoi ces excellents grammairiens-pédagogues n'ont-ils pas prêté leur concours au moment où Fribourg faisait partie du concordat ? Pourquoi nos honorables collègues fribourgeois n'ont-ils pas répondu à l'appel de M. l'abbé Dévaud, le promoteur initial du concours intercantonal ? C'est à l'œuvre que l'on connaît l'ouvrier.

« Il est à craindre, continue M. F.-J. Oberson, que le nouveau cours de langue de Vignier ne devienne un oreiller de paresse entre les mains de tout maître qui relègue la préparation de sa classe à l'arrière-plan de ses préoccupations. »

Que penser d'un tel raisonnement ? Vous, Messieurs de Fribourg, vous ne voudriez pas donner à vos maîtres d'école un moyen d'enseignement qui les soulageât dans leur tâche multiple et débordante, sous prétexte que cet instrument les dispenserait de la préparation personnelle ! C'est un propos spécieux et inutilement cruel. Comme si un instituteur de classe rurale ou alpestre avait le loisir de se reposer au milieu de sa troupe d'élèves de tout âge ! Il est vrai qu'il y a belle lurette que M. l'ancien inspecteur des écoles de Gruyère n'enseigne plus.

Mais nous arrivons à l'argument décisif, celui qui explique tout, parce que la conclusion était implicitement contenue dans la prémisse. Voici :

« Si le système Vignier (il appartient à beaucoup d'autres, Monsieur Oberson !) est appliqué, on verra toutes les générations d'écoliers, de Sion à Porrentruy, en passant par Genève, pâlir d'année en année, sur l'étude d'un vocabulaire identique, qui ne saurait jamais convenir également bien aux besoins économiques, intellectuels et moraux de chaque région. Nous l'affirmions déjà au congrès de Bienne en 1898 et nous ne saurions le répéter trop : la publication d'un manuel ou d'un cours de langue unique pour la Suisse romande constitue à nos yeux une véritable utopie. »

A ce compte-là, il est bien inutile que les gouvernements cantonaux de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, de Berne et même de Fribourg ouvrent des concours pour la création de bons ouvrages scolaires romands ; si, selon M. Oberson, ce qui convient à Lausanne ne vaut rien pour Fribourg, pourquoi ne réclame-t-il pas pour le district de Morat un autre livre de lecture que celui des écoles de la Gruyère ?

Nous avons cependant trop bonne opinion de nos voisins de l'est pour les

croire inféodés à de tels préjugés; certains indices, les Billets de l'instituteur et d'autres, nous font espérer que bientôt Fribourg imitera le Valais et se rattachera sans arrière-pensée au faisceau scolaire romand. Il y sera accueilli avec la plus sincère cordialité.

U. BRIOD

*maître à l'Ecole d'Application de Lausanne,
collaborateur du Cours de langue française Vignier.*

COURS DE GYMNASTIQUE ET JEUX DE PLEIN AIR

à Lausanne, du 22 au 25 août 1917.

Un cours de gymnastique et jeux de plein air, organisé par l'Association suisse pour l'éducation physique et les jeux et subventionné par le Département militaire fédéral, aura lieu à Lausanne du 22 au 25 août. Les directeurs du cours seront le Dr Messerli, médecin et professeur de gymnastique à Lausanne et M. J. Thorin, inspecteur cantonal de gymnastique à Genève. Les demandes de participation doivent être adressées au Dr Messerli (Place de l'Ours, Lausanne) jusqu'au 15 août; les participants seront indemnisés à raison de 3 francs par jour de cours et 2 francs par nuit pour ceux n'habitant pas Lausanne, plus les frais de voyage en 3^{me} classe; il sera admis autant de participants que les subventions fédérales et cantonales le permettront. Ce cours est principalement destiné au personnel enseignant (maîtres de gymnastique, professeurs secondaires, instituteurs, étudiants) et aux officiers et sous-officiers de la Suisse romande et du Tessin.

CHRONIQUE VAUDOISE

**** Assemblée générale de la S. P. V.** — Sur la proposition du Comité, l'assemblée des délégués a décidé de remplacer le Congrès qui devait avoir lieu en 1917 par une simple assemblée générale purement administrative.

Elle aura lieu à *Lausanne* au commencement de septembre, La date définitive sera arrêtée très prochainement. Comme un grand nombre d'instituteurs sont actuellement sous les drapeaux, plusieurs sections ont demandé, avec raison, d'attendre la démobilisation, afin que chacun pût y participer.

L'ordre du jour sera :

1. Nomination du Comité (voir plus loin la liste des candidats).
2. Rapport du Comité sur la marche de la Société pendant la période 1914-1917.
3. Revision des statuts (Propositions de Lausanne, de Vevey et du Comité).
4. Caisse invalidité.
5. Question de l'*Educateur*.
6. Propositions individuelles.

Cette séance, qui aura lieu le matin, au temple de Saint-Laurent, sera suivie d'un dîner en commun auquel assisteront ceux seulement qui auront retourné à temps le bulletin d'adhésion qui leur sera adressé à la fin d'août. L. G.

***** Liste des candidats au Comité cantonal de la S. P. V. pour la période 1917-1920.**

Sections:	MM.
Aigle	Delay Albert, Villeneuve
Aubonne	Dumartheray, Gimel
Cossonay	Rochat Justin, Gollion
Echallens	Allaz Edmond, Assens
Grandson	Mlle Baudat Rosalie, aux Tuileries
Lausanne	Mme Moënnoz-Pidoux, Lausanne
La Vallée	Berney Jean, Brassus
Lavaux	Rochat Albert, Cully
Morges	Meylan, Colombier
Moudon	Dumartheray Henri, Moudon
Nyon	Roulier Albert, La Rippe
Orbe	Allaz Edmond, Assens
Oron	Dumartheray, Moudon
Payerne	Cartier Charles, Payerne
Pays d'Enhaut	Favrod, Château d'Oex
Rolle	Roulier Albert, La Rippe
Vevey	Mlle Mélanie Emery, Vevey
Yverdon	Mlle Rosalie Baudat, aux Tuileries

Le nom du candidat d'Avenches n'est pas encore parvenu au Comité. L. G.

***** Honorariat.** — Dans sa dernière séance, le Comité de la S. P. V. a accordé l'honorariat aux membres suivants :

MM. Conod, à La Russille; Collet, à Savuit; Cordey Jules, à Lausanne; Charlet Daniel, à Morges. L. G.

***** Allocation de renchérissement pour 1917.** — D'après nos renseignements, ces allocations seront payées en une seule fois, au commencement du mois de novembre.

***** Le renchérissement de la vie et les instituteurs.** — On nous écrit sous ce titre :

« En regard du renchérissement de la vie qui prend actuellement une marche ascendante vraiment inquiétante, la situation matérielle de l'instituteur devient intenable. L'allocation de 50 fr. par ménage et par enfant qui lui a été accordée l'an passé est certainement à l'heure actuelle bien dérisoire. Il faudrait qu'elle soit mensuelle et non pas bis-annuelle.

Prenons comme exemple une famille d'instituteur avec un enfant. L'allocation s'élève donc à 100 fr., ce qui fait par mois la somme minuscule de 8 fr. 30. Mais qu'est-ce que cela quand au budget les dépenses sont augmentés du 50% au minimum, sans parler des frais éventuels de docteur, de pharmacie ou d'autres imprévus ?

L'instituteur ne veut pas reculer devant les nouvelles charges qui incombent à chacun par les circonstances actuelles, mais il doit pourtant vivre et il est du devoir de l'Etat et des Communes de lui accorder une nouvelle allocation plus raisonnable et mieux proportionnée au renchérissement général.

Certainement le Comité de la S. P. V. a été beaucoup trop modeste dans sa requête au Grand Conseil, car c'est une véritable aumône qui nous a été offerte. Pourtant l'Etat et les Communes nous doivent certainement plus qu'une aumône.

Le Comité de la S. P. neuchâteloise présente aussi à son Gouvernement une demande d'allocation, mais propose un chiffre plus conforme aux exigences de la situation soit 500 fr. par ménage plus 50 fr. par enfant. Et c'est un minimum car cette somme est encore bien inférieure au pour cent du renchérissement actuel.

Il ne faut pas s'étonner de voir de plus en plus l'instituteur chercher à gauche et à droite un supplément de gain au grand dam de l'enseignement.

Je crois cependant que nous ne pourrons pas compter sur une amélioration bien sérieuse de nos finances tant que nous serons dans cette situation équivoque et stupide qui nous fait être employé communal et cantonal et qui est cause de tant d'inégalités criantes parmi nous autres instituteurs et institutrices qui avons pourtant tous la même besogne¹.

Notre situation ne s'améliorera pas non plus tant qu'il n'y aura pas dans notre société plus de cohésion, plus d'unité et plus d'énergie dans nos revendications. Les sections agissent trop isolément et les décisions prises par chacune d'elles n'aboutissent le plus souvent à rien. On devrait avoir plus souvent recours à la pétition qui est le moyen le plus simple et le plus rapide d'exprimer nos vœux et conséquemment de les réaliser. »

V. Goy, inst.

CHRONIQUE GENEVOISE

Voici quelques extraits du **rapport sur la marche des écoles primaires genevoises** pendant l'année 1916, rapport rédigé par M. Malche, directeur de l'enseignement primaire.

Malgré les circonstances difficiles, l'année 1916 s'est écoulée, pour l'enseignement primaire genevois, de façon satisfaisante. Dans l'ensemble, on peut se féliciter du travail accompli; les enfants de l'école publique auront, jusqu'au bout, espérons-le, traversé la crise européenne sans que l'atmosphère paisible de leurs études ait été troublée.

La *régularité* et la *discipline* des élèves ont été, en général, bonnes. Les cas d'insubordination sont bien rarement graves et on constate plutôt de l'inattention et de la négligence. En complet accord avec le corps enseignant, l'autorité scolaire s'efforce de fonder de plus en plus la discipline sur la conscience et sur le sentiment de la responsabilité: ainsi conçue, elle a une valeur éducative et convient à la formation des générations qui devront bientôt coopérer à la bonne marche de notre démocratie.

Les *méthodes d'enseignement*, ainsi qu'on l'a déjà signalé antérieurement, s'orientent toujours davantage vers la véritable expérimentation qui exige de

¹ Nous avons eu déjà l'occasion de réfuter cette assertion de notre correspondant dans la conclusion de notre deuxième enquête. Nous le répétons encore: que l'instituteur soit fonctionnaire cantonal ou communal, rien ne saurait empêcher les communes qui le veulent de faire à leur personnel une situation supérieure à celle qu'impose la loi. (*Réd.*)

chacun une activité personnelle, une participation effective à la leçon et, en quelque sorte, un travail constant de redécouverte des faits et de la vérité. Sans doute, l'état actuel de nos connaissances et des difficultés matérielles de tout ordre ne permettent pas de dépasser partout le niveau de la simple intuition par la vue, par l'image. Mais, de plus en plus, et particulièrement en matière de calcul élémentaire, de langage, de géographie, d'histoire naturelle, etc., on applique des procédés ingénieux et progressifs, qui ménagent la transition entre l'expérience sensible et la notion intellectuelle. (A suivre.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Synode de Delémont. — Il s'est réuni, le 14 juillet à Delémont, sous la présidence de M. Paul Meyer, professeur à l'école de commerce de Delémont, qui a ouvert la séance par un rapport sur l'activité du Comité pendant le dernier exercice.

M. M. Fromageat, instituteur à la Chaux des Breuleux, a été nommé membre du Comité central de la Société des instituteurs bernois. Il représente le Jura-Nord. Le Comité de la presse n'a pas subi de changement : MM. Rieder à Courtetelle et Christe à Bassecourt conservent leurs fonctions. Mlle Nusbaumer et M. Paul Meyer sortent du Comité de district et sont remplacés par Mlle Schmutz, de l'école d'application et M. Mertenat, de l'école secondaire de Delémont. MM. Piegay et Hoffmeyer, instituteurs, sont délégués à l'assemblée générale de la Société des instituteurs.

M. Louis Hoffmeyer, instituteur à Bassecourt, présente des considérations sur le relèvement des traitements du corps enseignant primaire. En se basant sur les décisions de la Société des instituteurs, il réclame de la commune un traitement initial de fr. 1200 avec prestations en nature et de l'Etat des subventions s'élevant, suivant les années de service, de fr. 1000 à 2000 pour les instituteurs et de fr. 700 à 1700 pour les institutrices. En élevant à un minimum de fr. 500 la valeur des prestations en nature, l'instituteur aurait ainsi un traitement de fr. 2700 à 3700 et l'institutrice un traitement de fr. 2600 à 3600 dans les conditions les plus modestes.

M. Alfred Berger, instituteur à Soulce, s'occupe de l'organisation sociale des instituteurs. Il s'étend peut-être plus qu'il n'est nécessaire sur les critiques véhémentes, exagérées faites au Comité central de la Société des instituteurs par le corps enseignant de la ville de Berne qui compte cinq cents membres et qui estime ne pas avoir une représentation suffisante dans la direction de la Société. C'est l'opposition de la ville et de la campagne, mais celle-ci ne suivra pas celle-là; ni la bouderie des uns, ni la politique de café des autres ne doivent l'emporter. Ce sont les intérêts généraux qui auront le dessus.

M. le président annonce ensuite que la Commission des réformes de l'enseignement présentera ses conclusions dans une prochaine réunion en ce qui concerne les principes généraux à mettre à la base du plan d'études.

M. James Juillerat, professeur à l'école normale de Porrentruy, répète la conférence intéressante qu'il a donnée dans tout le Jura sur nos vieilles chansons. Il fait interpréter ces vieux airs par M. Fernand Riche, le sympathique

ténor que nous avons déjà entendu à Moutier, et par M. Courbat, professeur à l'école secondaire des filles de Porrentruy. C'est dire que l'assemblée a goûté de délicieux moments et que conférencier et interprètes ont recueilli des applaudissements bien mérités.

H. GOBAT.

*** **Delémont.** — Afin de rendre les locaux scolaires à leur destination, le conseil communal de Delémont avait fait le projet d'édifier des baraquements pouvant loger trois compagnies de soldats. La dépense aurait été de fr. 30 000 à supporter par tiers par la municipalité, la bourgeoisie de Delémont et la Confédération.

Le projet soumis au Département militaire fédéral avec une demande de subvention de fr. 10 000 a été écarté. « M. le conseiller fédéral Decoppet estime que cette dépense n'est pas nécessaire, attendu que la fin de la guerre est proche, » dit le journal à qui nous empruntons ces renseignements.

H. GOBAT.

*** **Develier.** — Mme Françoise Joray-Chappuis, institutrice à Develier depuis quarante-deux ans, vient d'être réélue. A cette occasion la population a fait une ovation à la petite mais excellente régente qui a comme disparu sous une pluie de fleurs lancées par les enfants des écoles. Un cadeau de circonstance a souligné la reconnaissance des parents.

H. GOBAT.

*** † **Samuel Wild.** — Samuel Wild, ancien instituteur primaire à Saint-Imier, est décédé le 14 juillet dernier à l'âge de 78 ans. Il avait quitté l'enseignement, en 1886, pour répondre à l'appel de ses concitoyens qui l'avaient élu au poste d'officier de l'état-civil.

Samuel Wild avait d'excellentes connaissances en astronomie et en sciences naturelles. Nous nous souvenons encore de l'intérêt qu'il savait donner à l'enseignement de la physique. C'était un homme qui aimait la paix par dessus tout ; chef d'une nombreuse famille, il eut souvent des moments difficiles à traverser. Dans la lutte pour le relèvement de la situation économique du corps enseignant, il était plutôt de ceux qui supportent avec patience le faix du jour et qui se fient à leur bonne étoile.

Au point de vue social, Samuel Wild a été un des promoteurs de la coopération à Saint-Imier. Pendant cinquante ans, il a été caissier de la Société de consommation.

Wild a été un excellent citoyen, un père de famille dévoué ; un homme sympathique qui laissera un excellent souvenir chez tous ceux qui l'ont connu. Sur sa tombe, M. le président de la commission d'école, M. l'inspecteur scolaire de l'arrondissement, et M. le pasteur Gerber ont rendu hommage aux nobles qualités et au caractère pacifique du défunt.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

*** **Ouvrage reçu.** — *Das Zeichnen in der Volksschule.* — Stoffprogramm und Wegleitung zum systematischen Zeichenunterricht, von J. Greuter, Sekundarlehrer, Winterthur. Art. Institut Orell Fussli, libraires-éditeurs, Zurich. — Prix 3 fr.

PARTIE PRATIQUE

POUR LES PETITS

Histoire de mésanges.

— « Mademoiselle, vous savez, il y a un nid de mésanges dans un trou du mur devant les casernes », exclame Valentine en venant à la rencontre de sa maîtresse.

— Es-tu sûre que ce sont des mésanges ?

— « Oui, j'ai vu entrer dans le trou un oiseau avec un petit capuchon noir et des plumes jaunes, bleues, comme celui que vous nous avez montré l'autre jour, à la leçon de choses. Est-ce que Georgette peut venir le voir ? »

— Nous ferons une promenade aujourd'hui et toute la classe pourra voir, et ce nid, et ces mésanges.

— « Tu sais Roger, nous allons regarder des oiseaux, tu ne leur feras pas peur ! » dit Charles à son camarade bruyant et querelleur.

La classe est prête et la maîtresse donne le signal du départ. En rangs de deux sur une colonne, le petit groupe avance.

— C'est là, dit Valentine, en montrant le nid.

— Quelles imprudentes, ces mésanges. Faire leur nid au trou le plus bas, si près du sol !

— En voilà une sur ce tilleul ; elle a une chenille dans son bec. Elle saute de branche en branche, se pose sur la barrière, regarde, inquiète, de droite et de gauche et vole furtivement dans le trou.

— As-tu vu ? elle est entrée, dit Renée à sa voisine.

— Voici le père, là, sur ce marronnier, éloignons-nous, il va venir apporter de la nourriture à ses petits, dit la maîtresse.

Ce chasse-croisé continue. Les enfants regardent, écoutent les parents qui s'appellent. Dans un moment de grand silence, un autre bruit se fait entendre : ce sont les petites mésanges, avides de chenilles et de vers, qui trouvent que la maman tarde bien à venir.

Enfin, la voilà ! Elle arrive toute agitée, toute épouvantée et raconte à sa joyeuse nichée ses luttes de tout à l'heure. Un gros chat noir, plus amateur d'oiseaux que de souris, dissimulé dans les branches, la guettait et s'appêtait à l'étrangler et à en faire un bon repas, quand un gentil garçon vint à son secours en éloignant le cruel matou.

Tout danger est écarté maintenant. Les mésanges sommeillent tranquillement et les enfants, rentrés à la maison, s'endormiront, le soir, en pensant au joli nid et en fredonnant la chanson aimée :

Ne touchons pas aux petits nids,
Les oiseaux du ciel sont bénis !

E. N.

RÉCITATION

Visite matinale.

Pan, pan, pan !

— Qui frappe à ma porte
De si grand matin ?

Pan, pan, pan !

— Qu'est-ce qu'il me porte
Ce petit mutin ?

Pan, pan, pan !
— Un baiser bien tendre,
Un bouquet fleuri.

Pan, pan, pan !
— Entre sans attendre,
Mon enfant chéri.

Qui frappe à la porte ? La porte est-elle ouverte ou fermée ? Où la maman est-elle ? Qu'est-ce que répond le petit enfant ? Pourquoi la maman est-elle contente ? Que fera le petit garçon quand il sera entré dans la chambre ? Ce petit garçon est-il aimable ? Croyez-vous que sa maman l'aime bien ?

La soupe.

À la soupe toujours, Paul, — c'était son défaut, —
Faisait mille façons. C'était froid ou bien chaud,
On avait trop rempli l'assiette ;
On avait mal mis sa serviette ;
Il avait mal au pied, à la gorge, à la tête ;
Il était trop bas ou trop haut ;
Il n'était pas bien sur sa chaise ;
Enfin la soupe était mauvaise,
Et, d'ailleurs, il n'avait pas faim.
Petit Paul n'aimait pas la soupe, c'est certain.
— Si vous voulez grandir, lui dit un jour sa bonne,
Il faut aimer, Monsieur, tout ce que l'on vous donne.
— Eh bien ! je le promets, ma bonne, tu verras...
Mais ne me donne plus ce que je n'aime pas ! L. RATISBONNE.

RÉDACTION — COMPOSITION

COMPARAISONS.

a) *Degré moyen.*

32. Le panier et la hotte.

SOMMAIRE : En quoi sont-ils faits. — Leur forme. — Comment on les porte.
— Leur utilité. — (Présenter ces objets aux élèves.)

SUJET TRAITÉ : Le panier et la hotte sont en osier tressé, gris ou rouge s'il a encore son écorce, blanc s'il est écorcé. Le panier est rond. La hotte est profonde ; sa partie inférieure est étroite, mais elle est évasée en haut. Le panier a une anse et on le porte à la main. La hotte a des bretelles et se place sur le dos. Le panier et la hotte sont très utiles ; on les emploie surtout pour porter une quantité de produits agricoles.

33. La pomme et la pomme de terre.

SOMMAIRE : Ce que c'est. — Forme, couleur. — Yeux, pépins. — Utilité, emploi. — Récolte, conservation. — (Placer pommes et pommes de terre, sous les yeux des élèves.)

SUJET TRAITÉ : La pomme est le fruit du pommier. La pomme de terre est un tubercule qui croît dans la terre. La forme de la pomme est plus régulière que celle de la pomme de terre. La pomme a des couleurs plus vives que la pomme de terre. À la surface de la pomme de terre, il y a des yeux et parfois des

germes qu'on ne trouve jamais sur une pomme. A l'intérieur, une pomme contient des pépins; la pomme de terre n'en a pas. La pomme de terre sert à nourrir les hommes et les animaux domestiques. On en fait un grand nombre de plats, des soupes et des potages; on la mange en bouillie ou frite, entière, coupée en morceaux ou en purée; on en tire aussi de l'alcool. La pomme se mange crue ou cuite; on en fait des confitures et des gâteaux; on peut la sécher ou la transformer en cidre. La récolte des pommes et des pommes de terre se fait en été et en automne. On conserve les pommes au fruitier et les pommes de terre à la cave.

34. Chien et chat.

SOMMAIRE : Comparez votre chien et votre chat. — Ressemblances, différences. — Portrait de l'un et de l'autre. — Lequel aimez-vous le mieux? Pourquoi?

35. Le livre de Jean (Louise) et le livre de Robert (Marie).

SOMMAIRE : Jean (Louise) est un enfant peu soigneux et malpropre. Faites la description du livre qu'il a reçu au printemps dernier. — Robert (Marie) a les qualités opposées aux défauts de Jean (Louise). Décrivez son livre.

b) *Degré supérieur.*

32. Une salle d'école autrefois et aujourd'hui.

SUJET TRAITÉ : C'était dans la grand'rue. On y entrait par un corridor dont les murs étaient de mortier; au bout, à droite, une petite porte ouvrait sur la salle qui était assez vaste, mais toute nue. Il n'y avait aucun tableau, aucune carte, aucune inscription; il n'y avait point de tables. Chacun de nous possédait une planche percée d'un trou où passait une ficelle par laquelle nous la suspendions au mur. Pour écrire, nous mettions la planche sur nos genoux. Nous apprenions tout juste à lire, à écrire et à compter. Nous n'avions que bien peu de livres. Je ne m'en rappelle que deux : l'alphabet, que nous appelions *la palette*, et l'Ancien et le Nouveau Testament où les plus forts lisaient. Pendant que j'étais à l'école, un de mes camarades avait cet honneur et la première admiration de ma vie a été pour lui. — D'après LAVISSE.

Notre salle d'école est au rez-de-chaussée du plus beau bâtiment du village. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle est spacieuse, bien aérée, et surtout éclairée à souhait par ses quatre fenêtres, qui s'ouvrent au couchant sur la cour de récréation; aussi les quarante élèves qu'elle renferme ordinairement se portent bien, et une maladie est chose rare parmi eux. Au milieu de la paroi qui fait face aux élèves est adossé le pupitre du maître et un grand tableau noir de près de quatre mètres de longueur.

A droite et à gauche s'étalent les cartes de la Suisse, de l'Europe et des cinq parties du monde. Au fond de la classe, vous voyez l'armoire-bibliothèque qui contient de très beaux volumes et de nombreux tableaux d'histoire naturelle.

Du côté opposé aux fenêtres, il y a une carte du système métrique, des tableaux historiques et géographiques et l'armoire du musée scolaire. On peut lire sur les murs quelques maximes que tous les écoliers savent par cœur. Parmi ces maximes, il en est une que notre maître applique avec un soin particulier; c'est celle-ci : « Une place pour chaque chose; chaque chose à sa place ». Aussi quel ordre règne dans notre salle! Quant à la propreté, je vous défie bien d'y trouver à redire;

on ne crache point sur le parquet, on n'y laisse traîner ni un morceau de pain, ni un morceau de papier et on ne voit pas un seul grain de poussière sur le vernis des cartes.

33. La main gauche et la main droite.

SOMMAIRE : La main droite s'enorgueillit de son adresse devant sa sœur la main gauche ; celle-ci lui répond.

SUJET TRAITÉ : — Mon Dieu, que vous êtes maladroite, ma pauvre amie ! disait la main droite à la main gauche. C'est pitié de vous voir si faible et si paresseuse ! Vous ne savez rien faire, vous laissez tout tomber. A quoi êtes-vous donc utile ? Je suffirais bien seule à la besogne.

— Ne parlez pas si haut, ma sœur, répondit la main gauche si durement malmenée. Je suis certainement un peu faible, mais à qui la faute ? Je ne demanderais pas mieux que d'être utile et forte ; mais voyez : sitôt que bébé veut manger sa soupe de la main gauche, sa mère le gronde. Il doit tout faire de la main droite. Je n'apprends rien, ni à écrire, ni à coudre, et pourtant j'ai bonne envie d'apprendre. Beaucoup de mes amies sont d'une adresse merveilleuse : quelques-unes jouent du piano aussi bien que leurs sœurs, les mains droites ; d'autres, m'a-t-on dit, écrivent couramment, et j'en connais plusieurs qui manient habilement l'aiguille. Je n'ai pas, sans doute, tant de talents ; mais est-ce que je ne vous aide pas souvent ? Vous seriez très malheureuse et même très impuissante sans moi, croyez-le, et je manque, hélas ! sans que ce soit par ma faute, de cette bonne éducation qui vous a été prodiguée. Je serais souple, agile et robuste si j'avais été exercée à mille ouvrages comme vous l'avez toujours été. Notre mérite aurait pu être égal et je ne suis pas à blâmer !

34. Chiens et chats.

SOMMAIRE : Aimez-vous mieux les chiens ou les chats. Motivez votre choix ?

35. Deux villes suisses.

SOMMAIRE : Comparez deux villes que vous avez visitées. Indiquez leurs ressemblances et leur différences. (Situation. Origine. Climat. Rues. Monuments. Moyens de communication. Population. Industrie. Commerce. Caractère général. Traits particuliers).

36. L'ancien et le nouvel uniforme de nos soldats.

SOMMAIRE : Faites la description de l'ancien et du nouvel uniforme d'un soldat (fantassin, artilleur ou dragon, etc.) de notre armée. Comparez-les et indiquez les raisons qui ont amené le changement.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE. (Suite ¹.)

Les animaux de la ferme : Anatomie et physiologie.

Le bœuf.

Observer un bœuf — ou une vache — et noter les caractères particuliers de son organisation :

¹ Voir *l'Éducateur*, Nos 4, 12, 14, 16, 18, 20 et 28.

1^o *Dentition*. Constater que cette dentition est bien adaptée au régime herbivore ; remarquer :

a) l'absence d'incisives à la mâchoire supérieure ;

b) l'absence de canines aux deux mâchoires ;

c) la disposition des molaires disposées pour broyer — broyage facilité par le mouvement transversal, très accusé, de la mâchoire inférieure.

2^o *Estomac*. Observer les deux phases du repas de l'animal, et particulièrement la seconde, la *rumination*. Pour bien se rendre compte du phénomène, examiner, dans un abattoir, la constitution de l'estomac : ses quatre compartiments et la gouttière œsophagienne — qui, dans la première phase, s'ouvre et amène les aliments grossièrement mâchés dans la *panse* et dans le *bonnet*, puis qui, dans la seconde phase, reste fermée, et permet à la bouillie alimentaire d'arriver au *feuillet* et à la *caillette*. Noter le grand développement du tube digestif, conséquence du régime herbivore : les aliments végétaux, généralement peu nutritifs (par suite de la surabondance de l'eau et de substances difficiles à digérer), doivent être consommés en grandes quantités. Remarquer que ce caractère explique pourquoi les ruminants passent presque toute leur existence à manger et à ruminer.

Météorisation. Diverses causes, notamment l'ingestion de légumineuses fraîches (luzerne, trèfle) entravent la digestion : les aliments séjournent dans la panse et y fermentent, en produisant du gaz carbonique qui la distend, ce qui comprime le poumon, gêne la respiration, et peut amener l'asphyxie. Pour combattre cette maladie (la météorisation), on fait absorber à l'animal de l'ammoniaque étendue d'eau, et on lui masse l'abdomen, le flanc gauche surtout, où se trouve la panse, pour faciliter la réaction chimique qui fait disparaître le gaz carbonique (formation de carbonate d'ammoniaque). Si ce remède est insuffisant, on perce le flanc gauche — avec un « trocart » — pour donner une issue au gaz.

3^o *Membres*. Examiner la disposition de l'extrémité des membres : deux doigts reposant sur le sol par les sabots qui coiffent les dernières phalanges¹.

4^o *Mamelles*. Remarquer — dans un abattoir — que les mamelles sont des expansions de la peau adaptées à la sécrétion du lait ; observer leur constitution et particulièrement le grand développement des vaisseaux sanguins qui y apportent les matériaux que les glandes doivent transformer en lait.

5^o *Races de bœufs*. Observer et comparer les principales races bovines ; noter les caractères suivants :

a) *Races de travail* : encolure trapue, fortes épaules, large poitrail, attestant un poumon très développé, puissante musculature des membres.

b) *Races de boucherie* : grand développement des muscles dans les régions qui fournissent la viande de choix, particulièrement dans les fesses (la « culotte »).

c) *Races laitières* : mamelles très développées.

Le mouton et la chèvre.

Constater, par l'observation des animaux eux-mêmes, que le mouton et la chèvre présentent les mêmes caractères généraux que le bœuf : disposition ana-

¹ Observer aussi la disposition du fer qui empêche l'usure de la corne dans le bœuf de travail.

logue des mâchoires, des pieds et de l'estomac; ce sont des ruminants.

Les diverses races de moutons sont adaptées à la production de la viande, de la laine ou du lait (qui est souvent employé à la fabrication du fromage: Roquefort).

La chèvre est exploitée pour son lait et pour les jeunes chevreaux, dont la chair est assez estimée. La chèvre est peu exigeante pour sa nourriture: c'est la vache du pauvre.

(A suivre).

PAUL CHAUVET.

COMPTABILITÉ

3. Facture d'un gypcier-peintre.

Joseph Martin, gypcier-peintre, a exécuté pour le compte de Mlle Du Roveray, en juin 1917, les travaux suivants :

- a) Réfection d'un plafond long de 5,4., large de 3,8 m., à fr. 1,50 le m². —
 b) Enlèvement de la vieille tapisserie d'une chambre et nettoyage des murs, ce qui a nécessité 13 heures de travail à fr. 0,90. — c) Fourniture de 17 rouleaux de tapisserie à fr. 1,30 le rouleau. — d) Pose des dits rouleaux à raison de fr. 0,60 la pièce. — e) Fourniture et pose d'une bande de tapisserie entourant le plafond, à fr. 0,30 le m. — f) Peinture, au prix de fr. 1,60 le m², d'une porte mesurant, avec le cadre, 2,4 m. de hauteur et 1,25 m. de largeur. — g) Peinture de 3 fenêtres, à fr. 1,80 l'une. — h) Peinture des plinthes, mesurant au total 17,5 m. de longueur et 0,32 m. de hauteur, à fr. 1,60 le m². — i) Masticage des fenêtres, 5 h. de travail à fr. 0,90 et fournitures diverses pour fr. 2,40.

Etablissez la facture et acquittez-la pour M. Martin.

Mlle Du Roveray, à Joseph Martin, gypcier-peintre.	Doit.
1917.	Fr. C.
Jun. Réfection d'un plafond, 5,4 m. \times 3,8 m. = 20,52 m ² à fr. 1,50	30 78
Pour enlever la vieille tapisserie et nettoyer les murs, 13 h.	
	à fr. 0,90 11 70
Rouleaux de tapisserie, 17 rouleaux	à fr. 1,30 22 10
Pose de la tapisserie, 17 rouleaux,	à fr. 0,60 10 20
Fourniture et pose d'une bande entourant le plafond, 18,4 m.,	
	à fr. 0,30 5 52
Peinture d'une porte : 2,4 m. \times 1,25 m. = 3 m ²	à fr. 1,60 4 80
» de 3 fenêtres,	à fr. 1,80 5 40
» des plinthes, 17,5 \times 0,32 = 5,6 m ²	à fr. 1,60 8 96
Masticage des fenêtres,	5 h. à fr. 0,90 4 50
Fournitures diverses,	2 40
Total	Fr. 106 36

Acquitté, le 14 juillet 1917.

pour Joseph Martin : Louis Robin.

4. Note d'un papetier.

M. Henri Pahud, papetier à Lausanne, a fourni à M^{me} Veuve Cousin, libraire

à Vevey, le 18 juillet 1917, les marchandises suivantes, payables contre sa traite à 30 jours, avec une remise de 20 %.

5000 enveloppes commerciales à fr. 0,54 le cent; 3000 enveloppes blanches à fr. 0,70 le cent; 750 enveloppes grand format à fr. 1,60 le cent; 5000 feuilles de papier à lettres, à fr. 8,50 la rame de 500 feuilles; 3000 feuilles de papier blanc, fort, à fr. 12 la rame; 1000 feuilles de papier de comptes, à fr. 18 la rame; 600 crayons ordinaires à fr. 4,80 la grosse; 300 crayons fins à fr. 9 la grosse; 20 l. d'encre noire à fr. 0,75 le litre et 2 l. d'encre rouge à fr. 3,25 le litre. Etablissez la note.

Madame Veuve Cousin, libraire à Vevey, à Henri Pahud. Doit.

LAUSANNE, LE 18 JUILLET 1917.				F. C.
Enveloppes commerciales,	5000	à fr. 0,54 le 100		27.—
» blanches,	3000	à » 0,70 »		21.—
» grand format,	750	à » 0,60 »		12.—
Papier à lettres, 5000 feuilles		à fr. 8,50 la rame de 500 feuilles		85.—
» blanc, fort, 3000	»	à » 12 — »		72.—
» de comptes, 1000	»	à » 18 — »		36.—
Crayons ordinaires,	600	à » 4,80 la grosse		20.—
» fins,	300	à » 9 — »		18.75
Encre noire,	20 litres	à » 0,75 le litre		15.—
» rouge,	2 »	à » 3,25 »		6.50
		Total		Fr. 313.25
		Remise 20 %		» 62.65
Payable contre ma traite au 18 août.		Net		Fr. 250.60

F. MEYER.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres.

proposés dans l'Éducateur du 19 mai. (Suite).

N° 3.

Soient x le nombre d'obus que tire le canon lourd par heure et y le nombre d'heures qu'a duré le combat. Nous pouvons écrire :

$$1) (x + 1) (y + 1) = 120; \quad 2) x^2y + xy^2 = 2280.$$

nous donne

$$1) (x + 1) (y + 1) = 120$$

$$xy + x + y = 119$$

$$xy = 119 - (x + y)$$

$$2) x^2y + xy^2 = 2280$$

$$xy (x + y) = 2280$$

d'où

$$xy = \frac{2280}{x+y}$$

$$119 - (x+y) = \frac{2280}{x+y}$$

$$(x+y)^2 - 119(x+y) + 2280 = 0.$$

Remplaçons $(x+y)$ par z

$$z^2 - 119z + 2280 = 0$$

$$z' = 95$$

$$z'' = 24$$

$$x + y = 24 \qquad xy = 119 - 24 = 95$$

$$x = 24 - y \qquad x = \frac{95}{y}$$

$$95 = 24y - y^2$$

$$y^2 - 24y + 95 = 0$$

$$y' = 19 \quad y'' = 5$$

$$x' = 24 - y' = 5 \quad x'' = 24 - y'' = 19.$$

NOTA : L'autre solution $z' = 95 = x + y$, aboutirait à des valeurs irrationnelles.

Réponses : a) Le canon lourd a tiré 5 obus par heure et le combat a duré 19 heures ;

ou b) Le canon lourd a tiré 19 obus par heure et le combat a duré 5 heures.

ED. BAUMGARTNER.

Problèmes pour les maîtres.

1. Un instituteur original (au dire de sa femme) dispose pour tendre son *cordeau* de lessive d'un espace ayant la forme d'un triangle rectangle dont les cathètes sont $AB = 3$ m., $AC = 4$ m. et l'hypothénuse $BC = 5$ m. Il place sa corde de la façon suivante : Du point A, sommet de l'angle droit, il se dirige vers le point D (sur BC), de telle sorte que AD est perpendiculaire sur l'hypothénuse BC, puis vers E situé sur AC pour que DE soit perpendiculaire sur AC, puis de E il va au point F sur la ligne BC (EF étant perpendiculaire à BC), et ainsi de suite, la corde formant une ligne brisée dont les côtés sont alternativement perpendiculaires tantôt à AC, tantôt à BC. Si pratiquement il eût pu tracer sa ligne brisée indéfiniment, combien lui aurait-il fallu de mètres de cordeau ?

2. Combien faut-il de chiffres pour paginer un dictionnaire de 1645 pages ?

3. Pour les élèves avancés. Récréation mathématique.

Relier les 9 points suivants par 4 lignes droites tracées sans relever la plume :

. . .
 . . .
 . . .

M. à L.

Adresser les solutions, avant le 15 août, au Rédacteur de la Partie pratique.

ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE
28, Rue du Marché.

TOLSTOÏ
JOURNAL INTIME
des quinze dernières années de sa vie

1895-1910

Traduit du russe

par **Natacha Rostowa** et **Marg. Jean-Debrit.**

Préface, commentaires et table analytique
de son biographe **Paul Birukoff.**

Portrait gravé sur bois par **Fr. MASEREEL**

1895-1899

Un volume in-12° de xvi-344 pages, fr. 4.

Ces pages inédites de la pensée et de la vie de Tolstoï constituent un événement de librairie. Ces idées prennent une actualité d'autant plus importante que la **RÉVOLUTION RUSSE** semble promettre leur réalisation. A ce titre ce n'est pas seulement le tolstoïen qui y trouvera un intérêt passionné, mais tout homme que préoccupent les grands et angoissants problèmes posés par la guerre mondiale. **M. Birukoff**, qui vécut 26 ans dans l'intimité du grand apôtre, était mieux placé que quiconque pour donner à ces pages un commentaire de toute compétence.



FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés,

coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS

COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10

⁰/₀

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

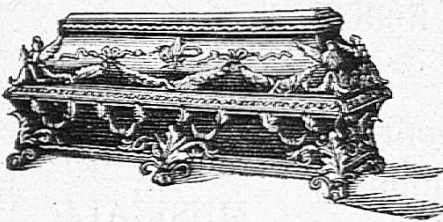
• **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instrumentes et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 **TRÈS GRAND CHOIX ET**
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÖETISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RENDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTRICES : St-Clerges : Corrençon : fr. 1200, logement, jardin, 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 29 août. — **Chavannes-sur-Lausanne :** fr. 1200, logement, jardin, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 29 août.

Enseignement secondaire.

Aigle. — Collège et Ecole supérieure. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un **maître secondaire**, chargé de l'enseignement du français, de la géographie et éventuellement d'autres branches.

Obligations légales.

Traitement initial : fr. 3000 par an. Augmentations communales de fr. 100 tous les 4 ans, suivant les années de service dans le canton. Maximum : fr. 3500.

Entrée en fonctions : 1^{er} septembre 1917.

Adresser les inscriptions, avec un curriculum vitæ, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 20 août 1917, à 6 h. du soir.

Ville de Lausanne.

Ecole supérieure et gymnase des jeunes filles.

Un poste de maitresse secondaire est au concours.

Fonctions légales.

Traitement : de fr. 2200 à 2800, suivant années de service dans le canton, plus augmentations légales.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitæ, au Département de l'Instruction publique et des Cultes, Service de l'enseignement secondaire, jusqu'au vendredi 17 août, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 31 juillet 1917, le Conseil d'Etat a nommé M. Robert BESANÇON, actuellement maître au collège d'Aigle, en qualité de maître de français et d'allemand aux Ecoles de commerce, d'administration et de chemins de fer, à Lausanne, ce à titre provisoire et pour une année.

Petit pensionnat

à vendre. Bon rapport. Belle propriété d'agrément. Situation unique et très salubre au bord du lac Léman. Rive droite. Adresser offres par écrit sous **Y 25352 L. Publicitas, S. A., Lausanne.**

Directeur de chant.

La Société chorale la « Lyre yverdonnoise » met au concours la place de directeur.

Adresser offres avec prétentions et références jusqu'au 20 août courant au président de la Société, M. Ernest Heubi, rue du Milieu, Yverdon.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours préparatoire aux examens pour le brevet spécial primaire supérieure et Cours de perfectionnement p^r les maîtres primaires supérieurs en fonctions

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa séance du 13 avril 1917, a promulgué un nouveau règlement pour les examens en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur. Un nouveau programme pour les dits examens a été élaboré. Dans le but de faciliter les institutrices et les instituteurs primaires qui désirent se préparer à subir ces épreuves, le Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, **organisera des cours gratuits**. Ils seront donnés, à Lausanne, du 24 septembre au 13 octobre 1917. **Les maîtres primaires supérieurs en fonctions sont invités à les suivre comme cours de perfectionnement.**

Les branches suivantes seront traitées en 1917 :

Pédagogie, psychologie, questions actuelles : 9 h. Prof. : M. M. **Millioud**, prof. à l'Université ; **Savary**, Directeur des Ecoles normales.

Français : Littérature : 12 h. : M. **Freymond**, prof. aux Ecoles normales vaudoises. Histoire de la langue : 6 h. : M. le Dr **Ed. Vittoz**, ancien Directeur de l'Ecole nouvelle de Chailly.

Allemand : Littérature et grammaire : 12 h. : M. le Dr Hans **Schacht**, maître d'allemand au Collège classique et au Gymnase.

Méthodologie : 6 h. : M. Ernest **Briod**, maître d'allemand, rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Mathématiques : 18 h. : M. **May**, directeur du Collège scientifique.

Physique : Mécanique et électricité : 12 h. : M. le Dr **Perrier**, prof. à l'Université de Lausanne.

Chimie générale : 8 h. : M. le Dr **Porchet**, prof. à l'Université et directeur de l'Ecole d'agriculture.

Chimie agricole : 6 h. : M. **Chavan** : Prof. à l'Ecole d'agriculture et à l'Ecole normale.

Les membres du corps enseignant qui désirent suivre ces cours doivent adresser leur inscription au Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, avant le 6 septembre prochain. Le Département se réserve de faire un choix parmi les personnes inscrites si celles-ci sont trop nombreuses.

Département de l'Instruction Publique.

Service de l'enseignement primaire.

Instituteur primaire Suisse allemand (étud. phil. I) désirant se perfectionner dans la connaissance de la langue française, cherche pension et leçons chez collègue Suisse romande.

Adresser offres sous chiffre K. R. à la gérance de l'*Educateur*.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

LECTURES DE VACANCES: Pour les Jeunes

Pendant les jours de repos ou de pluie, les heures seraient bien longues, en vacances, si jeunes gens et jeunes filles n'avaient pas quelques beaux livres sous la main.

Voici quelques-uns de ces ouvrages propres à charmer les heures de loisir et de solitude tout en enrichissant l'esprit de saines et solides connaissances :

Louis Pasteur

Un grand esprit, une grande âme,

par E. de Villeroy. Un volume relié fr. 1.75; broché 1 fr.

Voici enfin la publication que l'on souhaitait depuis longtemps : une biographie de Pasteur écrite simplement, pour rendre accessibles à tous les recherches et les découvertes admirables d'un des plus grands savants, pour donner, en exemple, l'un des plus grands hommes de notre époque. Ce livre d'apparence modeste, intéressant comme un roman, instructif au plus degré, est un vrai chef-d'œuvre. Il n'est pas de lecture plus propre à développer chez les jeunes gens le goût du savoir et à leur inspirer un noble dévouement à la patrie et à l'humanité.

La mère de Napoléon

par G. de Tschudi. Un volume relié, fr. 3.; broché fr. 2. In-16, avec 21 illustrations.

C'est à ma mère, c'est à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien : je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère.

NAPOLÉON.

Du cœur

par Ed. de Amicis. Un volume relié fr. 1.75; broché fr. 1.

Ce célèbre ouvrage du grand écrivain italien, traduit dans toutes les langues, émeut et passionne les enfants de toutes les nations, depuis plus d'un quart de siècle. Ces captivants récits tirés de la vie simple du peuple sont des chefs-d'œuvre profondément humains qui contiennent d'admirables leçons de bonté, de courage et de grandeur morale à la portée des jeunes sur lesquels ce livre admirable peut avoir la plus heureuse influence.

Beaux dimanches

par le Dr. Bourget. Observations d'histoire naturelle, illustrées de 111 croquis à la plume et au crayon dessinés par l'auteur. In-16, relié fr. 5; broché 3.50.

La lecture des *Beaux dimanches* procure le délassement le plus exquis et le plus instructif. Dans ces causeries à la fois scientifiques et littéraires, le célèbre docteur nous parle de la nature avec toutes ses variétés. Il écrit sur la vie des écureuils et des truites, sur les plantes des bois et des champs, des pages d'une grâce, d'une simplicité, dont la saveur fait penser aux *Rêveries du promeneur solitaire*.

(La Revue.) Paris.